FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 13-févr.-2019 Version 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit 26MA POWER BEAD RED RTV SILICONE 7.25 OZ AE

Autres moyens d'identification

Code du produit 85915

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Enduit d'étanchéité

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex 6875 Parkland Blvd. Solon, Ohio 44139 USA Telephone: 1-87-Permatex

(866) 732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

Également distribué par: ITW Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle

Oakville, ON Canada L6H 6M5 Telephone: (800) 924-6994

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Attention

Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Aspect Rouge État physique Pâte Liquide Odeur Acide acétique

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Non applicable.

Toxicité aiguë inconnue 8.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

	Nom chimique	No. CAS	% en poids
Γ	silice	7631-86-9	7 - 13
Γ	acide acétique	64-19-7	1 - 5

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Contacter le 911 ou les services médicaux d'urgence. Enlever vêtements et souliers

contaminés puis les isoler.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de

contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts

lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau En cas de contact avec un gaz liquéfié, dégeler les parties congelées avec de l'eau tiède.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la

respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin. NE PAS faire

vomir.

Équipement de protection Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions

individuelle pour les intervenants en nécessaires pour assurer leur sécurité.

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Calmer la victime et la couvrir chaudement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent extincteur approprié pour le type d'incendie à combattre, Poudre chimique sèche ou CO2, Pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse normale, Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque, Les bouteilles endommagées doivent être manipulées que par des spécialistes

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique

Certains produits peuvent brûler, mais aucun ne s'enflamme facilement. Des bouteilles brisées peuvent partir en flèche.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun. Sensibilité aux décharges Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnellesNe pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Si sans risque, arrêter la fuite.

Autres informations Aérer la zone.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

tives à Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs ou pour détourner la direction du nuage de vapeurs. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou

les endroits clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si possible, tourner les contenants qui fuient de sorte que c'est le gaz qui s'échappe plutôt

que le liquide. Laisser la substance s'évaporer.

Méthodes de nettoyageNe pas diriger l'eau vers le déversement ou la source de la fuite.

915 - 26MA POWER BEAD RED RTV SILICONE Date de révision 13-févr.-2019

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Contenu sous pression. Ne pas percer ou incinérer les récipients. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver à fond après manutention. Utiliser avec une ventilation locale. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer.

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs

organiques).

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Protéger de l'humidité. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien

ventilé. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à

l'écart de la chaleur. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
silice	-	TWA: 50 μg/m ³ excludes	IDLH: 3000 mg/m ³
7631-86-9		construction work, agricultural	TWA: 6 mg/m³
		operations, and exposures that	-
		result from the processing of	
		sorptive clays	
		(vacated) TWA: 6 mg/m ³ <1%	
		Crystalline silica	
		TWA: 20 mppcf	
		: (80)/(% SiO2) mg/m ³ TWA	
acide acétique	STEL: 15 ppm	TWA: 10 ppm	IDLH: 50 ppm
64-19-7	TWA: 10 ppm	TWA: 25 mg/m ³	TWA: 10 ppm
		(vacated) TWA: 10 ppm	TWA: 25 mg/m ³
		(vacated) TWA: 25 mg/m ³	STEL: 15 ppm
			STEL: 37 mg/m ³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™

ou en PVC.

Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un **Protection respiratoire**

bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de

Polymérisation

Air = 1

Polymérisation

nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte Liquide Aspect Rouge Odeur Acide acétique

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Remarques • Méthode

Aucun renseignement disponible pН

Aucun renseignement disponible Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition / intervalle Aucun renseignement disponible

d'ébullition > 95 °C / > 203 °F Point d'éclair

Aucun renseignement disponible Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur <5 mm Hg

Densité de vapeur >1 1.05 Densité relative

Solubilité dans l'eau Non applicable

Solubilité(s) Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Température de décomposition Aucun renseignement disponible Viscosité cinématique Aucun renseignement disponible Viscosité dynamique Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Propriétés explosives Aucun renseignement disponible

Autres informations

Propriétés comburantes

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Densité Aucun renseignement disponible Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible TDAA (température de

décomposition auto-accélérée)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Acide acétique Oxydes de soufre Formaldéhyde

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Peut causer une irritation des voies respiratoires. Inhalation

Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un Contact avec les yeux

larmoiement des yeux.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
silice 7631-86-9	= 7900 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 2.2 mg/L (Rat)1 h
acide acétique 64-19-7	= 3310 mg/kg (Rat)	= 1060 mg/kg (Rabbit)	= 11.4 mg/L (Rat)4 h

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Cancérogénicité

Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
silice	-	Group 3	-	-
7631-86-9				

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme Inclassable comme cancérogène pour l'humain

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Effets sur les organes cibles Yeux, Appareil respiratoire, Peau, Dents.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 26925 mg/kg ETAmél (cutané) 15654 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

85915 - 26MA POWER BEAD RED RTV SILICONE 7.25 OZ AE

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
acide acétique	-0.31
64-19-7	

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Nom chimique Statut de déchets dangereux de la Californie	
acide acétique	Toxic	
64-19-7	Corrosive	
	Ignitable	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU 1950

Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (QL)

Classe de danger 2.2 Numéro du guide des mesures 126

d'urgence

IATA

N° ID/ONU ID 8000

Nom d'expédition Bien de consommation

Classe de danger 9 Code ERG 9L

IMDG

N° ID/ONU 1950

Nom d'expédition Aérosols, Quantité limitée (QL)

Classe de danger 2.2 EmS-N° F-D, S-U

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** Non déterminé Non déterminé **ENCS** Est conforme à (aux) **IECSC KECL** Est conforme à (aux) Est conforme à (aux) **PICCS AICS** Non déterminé

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

<u>dangers</u>

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéNonRisque d'incendieNonRisque de décompression soudaineNonDanger de réactionNon

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

	Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
	acide acétique	5000 lb	-	-	X
١	64-19-7				

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
acide acétique	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ
64-19-7			RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
silice	*Carcinogen

7631-86-9

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
azote 7727-37-9	X	X	Х
acide acétique 64-19-7	Х	X	Х

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

Non applicable

pesticides de l'EPA

Classe de dangers du SIMDUT

Non contrôlé

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0 -

1

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 13-févr.-2019

Avis de non-responsabilité

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

Fin de la fiche signalétique

^{• *} Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.